



**Communiqué au sujet de la réunion
du Conseil d'Administration
De la CMR**

Monsieur Mohamed BOUSSAID, Ministre de l'Economie et des Finances, a présidé par délégation de Monsieur le Chef du Gouvernement, la cinquième session au titre du cinquième mandat du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites et ce, le mardi 7 janvier 2014. Ont assisté à cette réunion les membres dudit Conseil, à savoir les représentants de l'Etat, des Présidents des collectivités locales, des affiliés aux régimes des pensions civiles et militaires et ceux des retraités.

Les travaux de cette session ont été consacrés à l'examen de divers sujets portant sur le rapport du Comité Permanent issu du Conseil d'Administration au titre de la session de novembre 2013, ainsi que des projets de plan d'action et de budget de la CMR au titre de l'année 2014.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, a souligné l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la Caisse Marocaine des Retraites, qui a consisté à prendre un ensemble de mesures gouvernementales ayant coûté au budget général une charge financière importante.

Monsieur le Ministre a, également, mis en exergue les efforts entrepris par Messieurs les membres du Conseil d'Administration en vue de contribuer à la modernisation de la Caisse et à son bon fonctionnement. Il a, en outre, mis en évidence leurs réflexions afin de trouver des solutions solidaires et efficaces permettant de surmonter la problématique du déséquilibre financier du régime des pensions civiles. A cet égard, il a rappelé les conclusions de la Commission nationale chargée de la réforme des régimes de retraite, insistant sur le caractère urgent de la réforme paramétrique du régime des pensions civiles ainsi que la détermination du Gouvernement à mettre en œuvre cette réforme comme indiqué dans la lettre de cadrage, de Monsieur le Chef du Gouvernement, du projet de Loi de finances pour l'exercice 2014. Dans ce sens, le Conseil d'Administration a pris connaissance de la vision gouvernementale concernant la réforme paramétrique du régime des pensions civiles.

Dans le même contexte, Monsieur le Ministre a mis en relief l'expérience de contractualisation entre l'Etat et la Caisse qui a abouti à la concrétisation de la plupart des engagements, ce qui encourage le lancement d'un nouveau Contrat de programme pour la période 2014-2016. La finalité de cette nouvelle contractualisation est, entre autres, de poursuivre l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux pensionnés civils et militaires de l'Etat ainsi qu'à leurs ayants droit.

Après un débat approfondi sur tous les points de l'ordre du jour et la prise de connaissance des différents éclaircissements fournis par la Direction de la Caisse concernant les thèmes et les questions soulevés, le Conseil a achevé ses travaux par l'adoption des projets de budget et de plan d'action de la CMR pour l'année 2014, ainsi que des projets de recommandations et de résolutions qui lui ont été présentés.